



**MUNICIPALITÉ DE  
SAINT-APOLLINAIRE  
COMTÉ DE LOTBINIÈRE  
PROVINCE DE QUÉBEC**

---

**SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 22 JUIN 2015**

À une séance extraordinaire tenue le 22 juin 2015 à 19 h, au lieu ordinaire des réunions du Conseil, étaient présents :

M. Bernard Ouellet, maire  
M. Léopold Rousseau, conseiller n° 1  
M. Jean-Pierre Lamontagne, conseiller n° 2  
M. Jonathan Moreau, conseiller n° 3  
Mme Julie Rousseau, conseillère n° 4  
M. André Sévigny, conseiller n° 5  
M. Alexandre D'Amour, conseiller n° 6

La directrice générale atteste qu'une personne est présente dans la salle.

---

**ORDRE DU JOUR**

**PRÉLIMINAIRES :**

---

1. Ouverture de la session
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Constatation de la régularité de la séance et validation de l'avis de convocation

**ÉTUDE :**

---

4. Dépôt d'une demande d'aide financière au MCCCCF
  5. Octroi de contrat pour l'aménagement de la piste multifonctionnelle
  6. Autorisation d'aller en appel d'offres pour le bâtiment au Parc de la rue des Vignes
  7. Période de questions
  8. Adoption du procès-verbal de la séance tenante
  9. Clôture de la séance extraordinaire
- 

16572-06-2015  
point no 2

**ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

IL EST PROPOSÉ PAR : Alexandre D'Amour, conseiller no 6  
ET RÉSOLU à l'unanimité

Que l'ordre du jour de la séance extraordinaire du 22 juin 2015 soit accepté tel que présenté.

Adopté à l'unanimité

---

16573-06-2015  
point no 3

**VALIDATION DE L'AVIS DE CONVOCATION**

IL EST PROPOSÉ PAR : Léopold Rousseau, conseiller no 1  
ET RÉSOLU à l'unanimité



Que l'avis de convocation a été fait conformément à l'article 153 du Code municipal, L.R.Q.c.C-27.1 et constat unanime est fait par tous les conseillers.

Que les membres du conseil municipal considèrent l'avis de convocation bon et valable et au surplus, y renoncent par la présente.

Adopté à l'unanimité

16574-06-2015  
point no 4

#### **DÉPÔT D'UNE DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE AU MCCCCF**

ATTENDU QU'il existe un programme visant à accroître les collections des bibliothèques publiques autonomes;

IL EST PROPOSÉ PAR : André Sévigny, conseiller no 5  
ET RÉSOLU à l'unanimité

D'autoriser madame Kim Picard à déposer une demande d'aide financière au ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine (MCCCCF), dans le cadre du programme « Appel de projets en développement des collections des bibliothèques publiques autonomes ».

D'autoriser le maire, Bernard Ouellet ou le Maire suppléant, André Sévigny et la directrice générale Martine Couture ou son adjointe, Cathy Bergeron, à signer tous les documents afférents à cette demande.

Adopté à l'unanimité.

16575-06-2015  
point no 5

#### **OCTROI DE CONTRAT POUR L'AMÉNAGEMENT DE LA PISTE MULTIFONCTIONNELLE**

ATTENDU QUE des soumissions ont été demandées, par le biais du site Se@o, pour des travaux concernant la piste multifonctionnelle;

ATTENDU QUE 6 soumissions ont été reçues, soit :

<b>SOUSSIONNAIRE</b>	<b>PRIX (taxes incluses)</b>
Excavation Coulombe inc.	47 231.73 \$
Gilles Audet excavation inc.	63 499.52 \$
Construction Lemay inc.	67 582.05 \$
Maxi-Paysage inc	69 671.58 \$
Excavation LG inc.	73 865.30 \$
E.M.P. inc.	79 999.60 \$

IL EST PROPOSÉ PAR : Jean-Pierre Lamontagne, conseiller no 2  
ET RÉSOLU à l'unanimité

D'octroyer les travaux pour la piste multifonctionnelle au plus bas soumissionnaire, soit Excavation Coulombe inc.

Adopté à l'unanimité.

16576-06-2015  
point no 6

#### **AUTORISATION D'ALLER EN APPEL D'OFFRES POUR LE BÂTIMENT AU PARC DE LA RUE DES VIGNES**

ATTENDU QU'il est nécessaire d'aller en appel d'offres pour la construction du bâtiment des loisirs sis au Parc de la rue des Vignes;

IL EST PROPOSÉ PAR : Julie Rousseau, conseillère no 4  
ET RÉSOLU à l'unanimité



D'autoriser la directrice générale, Martine Couture, à procéder aux appels d'offres, par le biais du site Se@o, en ce qui a trait à la construction du bâtiment des loisirs.

Adopté à l'unanimité.

---

16577-06-2015  
point no 8

**ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE TENANTE**

IL EST PROPOSÉ PAR : Julie Rousseau, conseillère no 4  
ET RÉSOLU à l'unanimité

Que le procès-verbal du 22 juin 2015 soit adopté séance tenante.

Adopté à l'unanimité

---

16578-06-2015  
point no 9

**CLÔTURE DE LA SÉANCE**

IL EST PROPOSÉ PAR : Jonathan Moreau, conseiller no 3  
ET RÉSOLU à l'unanimité

De clôturer la séance extraordinaire le 22 juin 2015, à 19 h 03.

Adopté à l'unanimité

---

Bernard Ouellet,  
Maire

Martine Couture,  
Directrice générale/secrétaire

---